



Les étapes du recrutement

Votre candidature

- 1- Votre candidature est présélectionnée
- 2- Vous êtes contacté pour l'entretien de recrutement

Votre entretien

- 3- Vous participez à un entretien de recrutement
- 4- Vous recevez l'avis des inspecteurs et inspectrices

Notre proposition

- 5- Un poste vous est proposé selon un délai variable en fonction des besoins
- 6- Vous êtes mis en contact avec la ou le chef(fe) d'établissement

Votre contrat

- 7- Vérification de votre extrait de casier judiciaire
- 8- Nous vous demandons des pièces justificatives
- 9- Nous éditons votre contrat

Avant votre prise de poste

- 10- Nous vous fournissons ressources pédagogiques et disciplinaires
- 11- Nous organisons votre formation
- 12- Vous recevez le guide d'accueil

Votre prise de poste

- 13- Vous êtes accueilli(e) dans votre établissement
- 14- Vous recevez votre contrat

Vos premières semaines

Vous participez à :

- 15- une formation transversale et disciplinaire
- 16- des webinaires d'accompagnement

Et nous répondons à vos interrogations